

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 24 juin 2024

SPORTS - GRILLE TARIFAIRE 2024-2025 ET MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Romain DUPEYROU, Patricia DOUEZ à Franck PORTZ, Noélie FERREIRA à Florent SIMMONET, Elsa FORTAGE à Sébastien MATHIEU, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Alain LIAIGRE à Olivier D'ARAUJO, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Elmano MARTINS à Gérard LEFEVRE, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Corinne RIVET BONNEAU à Florent JARRIAULT, Mélina TACHE à Lucien-Jean LAHOUSSE.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Christian BREMAUD, Dany MICHAUD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

SPORTS - GRILLE TARIFAIRE 2024-2025 ET MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Chaque année il convient de s'interroger sur le niveau des tarifs appelés en contrepartie des services publics dispensés par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Pour l'année 2024-2025, afin de maintenir l'attractivité des équipements sportifs communautaires et dans la perspective d'une redéfinition prochaine des modalités de vente des produits, il est proposé une stabilité des tarifs des piscines, des bases nautiques et de la patinoire.

La grille tarifaire prévoit également le montant de la redevance d'occupation du Complexe sportif de la Venise Verte, proposé à 80 635,99 € pour l'année 2024-2025.

Par ailleurs, afin de répondre aux attentes des usagers et de promouvoir les équipements, sont proposées les modifications suivantes :

- Suppression de l'abonnement sports « piscines et patinoire », très peu sollicité ;
- Pour les piscines : création d'un pass trimestriel ;
- Pour la patinoire : création d'un pass semestriel et d'un « spécial vacances de printemps » ;
- Création d'un tarif « Comité d'entreprise » (1 carte offerte pour 10 achetées simultanément).

Il est également proposé d'ajuster les conditions générales de vente des piscines et de la patinoire comme suit :

- Durée de validité des entrées unitaires portée à 1 mois au lieu d'un jour ;
- Limitation à 7 entrées piscines par semaine (au lieu de 1 par jour) et à 2 entrées patinoire par jour dans le cadre des abonnements.

Enfin, une actualisation des règlements intérieurs des piscines est également proposée dans une perspective d'harmonisation et afin de permettre une dérogation au port du bonnet de bain sur présentation d'un certificat médical.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Adopte les tarifs de l'année 2024/2025 proposés en annexe,
- Approuve les conditions générales de vente modifiées pour les piscines et la patinoire,

- Approuve la réactualisation des règlements intérieurs des piscines.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Philippe MAUFFREY

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué